

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Suisse Catholique
 Fribourg (Suisse)
ABONNEMENTS

1 an	3 mois	6 mois	1 an
Fr. 1 20	4 50	8 00	15 00
1 an	3 mois	6 mois	1 an
Fr. 1 20	4 50	8 00	15 00

Vous les recevrez de point ou chargent de passer les prix d'abonnement moyennant un surtaxe de 20 cent.
 (Compte de chèques postal n° 54)

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 Bas St-Pierre
FRIBOURG
PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne
La Suisse	20 »	ou
L'Étranger	25 »	non coupé.
Réclames	50 »	

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

Les Anglais font 1000 prisonniers devant Saint-Quentin. A la grande commission du Reichstag.

Avant-hier, mardi, l'armée anglaise du général Rawlinson, opérant contre Saint-Quentin par le nord-ouest, a fait un millier de prisonniers et pris un grand nombre de mitrailleuses.

La progression des Alliés, sur le front occidental, n'est donc pas arrêtée, comme quelques-uns le prétendaient, mais elle est plus lente au fur et à mesure qu'ils s'approchent de la ligne Hindenburg. L'armée du général Debeney, qui a pour objectif Saint-Quentin, par le sud et l'ouest, et qui n'en est qu'à quelques kilomètres, se heurte aux obstacles établis en avant de cette ville et qui ne sont pas la ligne Hindenburg, mais qui lui sont parallèles et consistent en défenses naturelles, garnies de tranchées, de réseaux de mitrailleuses et surtout d'effectifs très denses. La ville de Saint-Quentin elle-même est organisée en véritable place forte.

Au nord de la Fère, dans le secteur du général Humbert, les opérations ont été gênées par les inondations, qui, à cette heure, sont en train de disparaître.

Au nord de Soissons, l'armée du général Mangin continue à conquérir le terrain mètre par mètre, obligée à chaque instant de parer à des contre-offensives énergiques.

Reichstag du 19 juillet 1917 et déclaration du gouvernement qu'il se rallie à une ligne des nations basée sur le désarmement universel et l'arbitrage obligatoire.

2. Déclaration catégorique sur la question de la Belgique; rétablissement de la Belgique, de la Serbie et du Monténégro; compromis quant à une indemnisation de la Belgique.

3. Les traités de paix de Brest-Litovsk et de Bucarest ne doivent pas être un obstacle à la conclusion d'une paix générale; établissement immédiat d'une administration civile dans tous les territoires occupés. A la conclusion de la paix, abandon des pays occupés et établissement d'institutions démocratiques.

4. Autonomie de l'Alsace-Lorraine et introduction du droit de vote général, égal, secret et direct dans tous les Etats confédérés.

5. Unité du gouvernement de l'empire. Elimination du gouvernement des influences irresponsables. Suppression de l'article 9 de la constitution de l'empire; communication au chancelier, avant leur publication, de tous les arrêtés politiques de la Couronne et des autorités militaires.

6. Suppression des restrictions à la liberté de réunion et de presse; maintien de la seule censure militaire.

Après le chancelier de l'empire, le général von Wriesberg a fait à la grande commission du Reichstag allemand, un exposé de la situation militaire: A l'occident, nous avons été obligés de reculer notre front, mais nous sommes maintenant sur des positions où nous pouvons attendre avec confiance de nouvelles attaques; en Macédoine, les Bulgares, et, en Palestine, les Turcs ont aussi été obligés de reculer leur front. (On dirait qu'il n'y a plus d'Allemands là-bas, et cependant c'est bien le général Liman von Sanders qui avait le commandement suprême des trois armées turques en Palestine et c'est bien lui qui a pu arriver à Nazareth et en repartir six heures avant que la cavalerie anglaise vint l'y cueillir.)

Le capitaine de vaisseau Brunninghaus a fait l'exposé de la situation navale: les sous-marins coulent encore beaucoup de tonnage aux Alliés et tout ira bien selon lui, dans l'empire, le moral reste haut. Mais, précisément ce moral ne reste pas haut, parce que tout va moins bien pour les Allemands.

M. von Hintze, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, expose l'état des relations avec la Pologne, avec la Russie démembrée, la Roumanie, puis avec l'Espagne à propos des vaisseaux espagnols coulés. Ici et là encore, officiellement, tout va très bien, bien qu'on sache les difficultés auxquelles l'Allemagne se heurte.

Le vice-chancelier von Payer a démontré combien la conclusion de la paix sera ardue, et il a donné comme mot d'ordre le vieux proverbe: « Efforce-toi de garder ce que tu as. » C'est là, on n'en peut disconvenir, l'avantage de l'Allemagne: elle a fait beaucoup de conquêtes à l'est et il sera difficile de les lui arracher.

Dans la discussion qui a suivi les déclarations officielles, hier mercredi, le député du Centre Græber, a appuyé les points de vue gouvernementaux; le chef socialiste Scheidemann a montré, mais avec discrétion, les points faibles de la situation de l'Allemagne. Beaucoup de paroles; mais la tournure des débats indique que le gouvernement sortira victorieux de l'assaut qu'il subit.

En face des déclarations du chancelier de l'empire allemand, que nous avons commentées hier, il est intéressant, pour juger de l'état et des motifs de la crise politique qui risque d'éclater en Allemagne, de connaître le point de vue du parti socialiste, tel qu'il résulte des discussions de ces jours-ci.

Le groupe socialiste du Reichstag et le comité du parti acceptent de participer au gouvernement de l'empire aux conditions suivantes:

1. Adhésion intégrale à la décision du

Cette liste de conditions préliminaires a été votée par 80 voix contre 21.

En d'autres temps, il pourrait paraître que les raisons sont encore longtemps vertes pour les socialistes; de nos jours, il est bon de ne pas oublier le vieux proverbe selon lequel les années de guerre comptent double. On peut même soutenir que, en matière de programmes et d'institutions politiques, elles comptent encore bien davantage.

Il est donc indiqué de voir en quoi ces revendications concordent avec l'état politique actuel de l'Allemagne.

Le premier point: adhésion à la déclaration du 19 juillet 1917 et à la ligne des nations, a été accepté par la Chancellerie de l'empire, déjà sous M. Michaelis, puis sous M. Hertling.

La question belge, par contre, qui avait été effleurée en termes très vagues à l'une ou l'autre reprises par M. Hertling, vient d'être, ainsi que nous l'avons dit, l'objet d'une déclaration explicite, mais inadmissible, et qui est de nature à justifier, en bonne partie, l'attitude intransigeante des Alliés en face de la récente invitation à des pourparlers en vue d'acheminer la paix.

Quant aux traités de Brest-Litovsk et de Bucarest, le secrétaire d'Etat Dr Solf, dans un discours que nous avons résumé, déclarait qu'ils constituaient un cadre à l'intérieur duquel des modifications étaient facilement réalisables. Le vice-chancelier, M. de Payer, n'a pas été aussi clair sur ce sujet, dans son grand exposé politique de Stuttgart; mais la déclaration de M. Solf a rencontré de nombreux échos favorables.

En ce qui concerne l'introduction du droit de vote général, on y travaille activement en Prusse, et le gouvernement royal a promis de le faire aboutir.

L'idée de l'autonomie de l'Alsace-Lorraine est, par contre, plus controversée; cependant, cette solution est proposée depuis plusieurs années déjà, mais sa réalisation se heurterait, actuellement, au fait que cette partie de l'Allemagne est en pleine zone des armées et que l'autorité militaire veut y conserver la prédominance.

La cinquième condition vise le grand quartier général et peut-être le kronprinz; on se souvient de leur intervention lors de la retraite de M. de Bethmann-Hollweg et de la démission de M. Michaelis, pour reprendre dans les rénes l'attelage gouvernemental et prévenir tout acte irrégulier que la crise économique ou militaire momentanée aurait pu provoquer dans le sens de l'introduction du parlementarisme en Allemagne.

A ce propos, il n'est pas inutile de rappeler que l'Allemagne est une Confédération d'Etats et que, à côté du Reichstag, siège un Conseil fédéral composé de ministres plénipotentiaires des divers Etats. Il ne saurait

done, en l'état actuel de la Constitution de l'Empire, être question d'introduire le parlementarisme pur sans le consentement des Etats confédérés, qui ne sont pas près de le donner. Une extension des droits du Reichstag telle que serait l'introduction de la responsabilité ministérielle n'est donc pas possible et les socialistes ne la demandent d'ailleurs actuellement plus.

Quant à la censure, il n'est pas besoin de se rendre en Allemagne pour constater que ceux qui la combattent le plus tant qu'ils sont de l'opposition cèdent volontiers à la tentation d'y tenir la main, une fois qu'ils ont pris le pouvoir. Il en est comme de beaucoup d'autres choses, à commencer par le baccalauréat et les divers examens imaginés pour le cours des études; ceux qui les ont devant eux ne cessent d'en réclamer la suppression; une fois qu'ils les ont subis et qu'ils pourraient les faire abolir, ils en reconnaissent la nécessité. Quant à ceux qui échouent, ils en deviennent partisans si et tel que ne les a pas empêchés d'arriver.

Les journaux allemands annoncent la retraite de l'ancien ambassadeur allemand à Moscou, M. le Dr Helfferich.

On se souvient que M. Helfferich, qui, depuis plusieurs années déjà, a joué un rôle de premier plan dans les sphères allemandes, comme directeur de la Banque de l'Empire et secrétaire d'Etat de plusieurs offices impériaux, puis comme vice-chancelier, avait remplacé à Moscou, le comte Mirbach, assassiné.

M. Helfferich s'était rendu antipathique au Reichstag par ses allures hautaines et son manque de sang-froid dès qu'il rencontrait de la contradiction; il n'était nullement favorable au courant démocratique qui s'y est manifesté depuis un certain temps.

A peine débarqué à Moscou, on apprenait qu'il ne s'était pas rendu auprès du gouvernement des Soviets, mais avait mandé le ministre des affaires étrangères bolchéviste à l'ambassade allemande, où le nouvel ambassadeur lui avait présenté ses lettres de créances.

Cette singulière manière de procéder fut expliquée par l'insécurité de Moscou et les dangers d'un attentat en pleine rue.

Au bout de quelques jours, coup de théâtre. M. Helfferich quittait Moscou et transférait le siège de l'ambassade à Pleskau; un peu plus tard, M. Helfferich regagnait d'ailleurs Berlin.

Certains journaux parlent d'une fuite; d'autres, d'un coup d'Etat; un communiqué officiel démentit toutefois que M. Helfferich eût agi de sa propre initiative. On aurait pu en inférer que la situation se tendait et faisait présager une rupture; mais, les rapports de Berlin et des bolchéviks n'ayant pas subi de modifications, il fallut bien admettre qu'il n'y avait pas de motif plausible pour le transfert du siège de l'ambassade, sauf la peur de l'ambassadeur et un instinct démesuré de sa propre conservation.

Il était dès lors impossible de confier plus longtemps à un tel champion les intérêts et la protection des sujets allemands en Russie; aussi M. Helfferich a-t-il été invité à donner sa démission.

Il reprendra le poste qu'il occupait avant son équipée et continuera à étudier à Berlin la préparation économique de l'après-guerre. C'est là une tâche moins propre aux fausses alertes, mais où les sujets réels d'alarmes ne lui manqueront pas complètement.

Nous avons dit, plus d'une fois, que le mouvement séparatiste en Bohême était loin d'avoir gagné les classes les plus nombreuses de la population et qu'il était l'effet d'éléments jeunes-tchèques plus turbulents que considérés.

Nous voyons une preuve nouvelle de l'état réel des esprits dans une adresse d'hommage que l'épiscopat a envoyée à l'empereur Charles.

« Les évêques de Bohême, y est-il dit, prient Sa Majesté apostolique, impériale et royale d'agréer l'expression de leurs sentiments de fidélité et d'attachement inébranlables à la personne du souverain et à la dynastie, ainsi que l'assurance qu'ils considèrent comme leur devoir sacré d'affirmer ces sentiments dans leurs diocèses. »

On est inquiet au Vatican sur le sort de Mgr Camassei, patriarche latin de Jérusalem, que les Turcs, depuis l'entrée des Alliés dans la ville sainte, retenaient comme otage à Nazareth. A-t-il été entraîné dans la déroute turque ou se trouve-t-il encore à Nazareth? Le Vatican a chargé le délégué apostolique de Constantinople de prendre des renseignements.

AU CONSEIL DES ETATS

Berne, 25 septembre.

Les allocations supplémentaires

Par arrêté du 21 décembre 1917, les Chambres ont accordé au personnel de l'Administration fédérale et des Chemins de fer fédéraux des allocations de renchérissement pour l'année 1918. Le taux de ces allocations était basé sur les prix des principales denrées en automne 1917. Mais, depuis un an, les vivres n'ont pas cessé de renchérir. L'Union fédérative du personnel, considérant que les dépenses extraordinaires occasionnées par le renchérissement, ont encore augmenté, a jugé que les allocations décrétées il y a huit mois ne sont plus suffisantes. Elle a donc pétitionné auprès du Conseil fédéral pour obtenir un supplément d'allocation.

On sait les péripéties qui se sont déroulées depuis cette nouvelle requête des fonctionnaires. Le congrès socialiste de Bâle est intervenu en faveur des réclamations de l'Union fédérative du personnel et les a inscrites au tableau des sommations adressées au Conseil fédéral. Le fameux comité d'action d'Olten se fit l'intermédiaire de cet ultimatum, et l'on eut le spectacle d'un échange de notes entre ce soviétique et le gouvernement fédéral.

On parlait de grève générale pour le cas où la requête du personnel ne serait pas admise. Cependant, tout se termina en douceur. A la suite de pourparlers directs entre le Conseil fédéral et la délégation de l'Union fédérative du personnel, un accord fut conclu, et c'est le résultat de ce compromis que nous trouvons dans le projet d'arrêté soumis le 13 septembre aux Chambres.

Ce projet prévoit une allocation supplémentaire de 500 francs à chaque fonctionnaire, employé et ouvrier permanents de la Confédération, y compris ceux des C. F. F. En outre, les pères de famille reçoivent pour chaque enfant un subsidie de 50 francs en sus de l'allocation principale de 500 francs. Ainsi un père de famille qui a dix enfants touchera une allocation totale de 1000 francs.

Le versement de ces allocations s'effectuera déjà en octobre. La dépense occasionnée à la Confédération par ce nouveau supplément de traitement s'élèvera à 17 millions en chiffres ronds, pour l'Administration fédérale et à 19 millions pour les C. F. F. Si l'on ajoute à ces sommes les 22 millions et 25 millions que la Confédération et les C. F. F. doivent déjà dépenser cette année en exécution de l'arrêté fédéral du 21 décembre 1917, les allocations de renchérissement s'élèveront en totalité à environ 85 millions de francs.

Cette formidable saignée n'a pas fait reculer le Conseil des Etats. Le projet d'arrêté a été adopté, ce matin, à l'unanimité des 34 députés présents. C'était la carte forcée. Tous les groupes politiques ont reconnu que les nouvelles allocations sont la conséquence inéluctable de la cherté croissante de la vie. Le président de la commission, M. Baumann, a tenu toutefois à déclarer que le parlement ne cède à aucune pression et qu'il serait dangereux pour le personnel de confier ses intérêts aux agitateurs et aux fauteurs de grève générale.

M. Paul Scherrer, de Bâle-Ville, a fait entendre aussi une note d'avertissement en insinuant d'introduire la clause référendaire. L'art. 8 du projet, dit le député bâlois, statue que cet arrêté n'étant pas de portée générale, entre immédiatement en vigueur. Or, il est à remarquer que cette nouvelle dépense est en corrélation directe avec l'impôt de guerre. C'est dans la poche des contribuables que la Confédération puisera les millions distribués à son personnel. Dès lors, on ne peut plus dire que l'arrêté n'est pas d'une portée générale.

Cette objection fait impression sur la commission, qui propose aussitôt de supprimer le motif de non-portée générale, pour le remplacer par la clause d'urgence.

Cet amendement est adopté sans opposition, et c'est le seul changement qui ait été apporté au projet. Ajoutons que M. von Arx, président du conseil d'administration des C. F. F., et M. Haab, chef du Département des Chemins de fer, ont annoncé à ce propos le relèvement prochain des taxes sur le transport des marchandises. Cette indication ne fait que renforcer l'argumentation de M. Scherrer. Le peuple qui paye demandera peut-être un jour à être consulté.

Au Conseil national

Berne, le 25 septembre.

La session ne sera close que le jeudi 3 octobre. Personne ne parle plus d'une prolongation de la session par une reprise d'une à deux semaines, à la fin d'octobre.

Le Conseil national a terminé, aujourd'hui, le débat sur les postulats militaires émis à propos du dixième rapport de neutralité. Ces postulats militaires ont un caractère peu militaire; ils ont d'ailleurs comme auteurs MM. Rothenberger et Weber, deux députés qui s'agitent pour des intérêts démagogiques plutôt que pour d'autres. Ils ont été vertement tancés par deux de leurs collègues: M. Weber par son ami politique M. Hofmann, et M. Rothenberger par son compatriote bâlois M. Feigenwinter. M. Hofmann, qui est pasteur et directeur du Département militaire thurgovien, a nettement déclaré que les idées de M. Weber sur la différenciation de la solde d'après les conditions de famille des militaires et de la durée du service d'après l'état civil des soldats étaient absolument fantaisistes. Par contre, le Conseil fédéral doit étudier sérieusement comment les institutions du Bien du soldat peuvent être développées encore. L'orateur dépose une proposition dans ce sens général.

M. Feigenwinter, de son côté, s'est déclaré tout à fait sceptique sur les propositions de M. Rothenberger, qui croit sauver la situation par des palliatifs. Il faut aller hardiment de l'avant, dit le député catholique, et statuer la participation des ouvriers aux bénéfices. C'est ainsi uniquement qu'on arrivera à corriger les suites fâcheuses du système économique libéral qui a privé la majorité des citoyens de la possibilité de réaliser des économies et de devenir petits propriétaires. Le fait que la masse des citoyens ne possèdent rien est le vice originel qui rend la démocratie malade.

Un député catholique lucernois, M. Hafliger, démontre, par un exemple typique, que souvent l'Etat lui-même fait de l'antimilitarisme. Que dire de la régie des alcools qui a réduit à un commercant sa ration d'alcool parce qu'il faisait du service militaire prolongé? Ce commercant a perdu sa clientèle au profit de concurrents qui ne font pas de service militaire.

M. Decoppet, conseiller fédéral, a communiqué que le Conseil fédéral a accordé, au mois de juin, un crédit de 600 000 francs pour créer une réserve de liège de corps pour les soldats; ajoutés aux efforts faits par le Bien du soldat, ces achats suffisent pour tous les besoins. Il est impossible de graduer la solde selon d'autres règles que celle du grade; les exigences de la solidarité démocratique sont amplement réalisées par le fait que les secours aux familles viennent s'ajouter à la solde sans que celle-ci en soit diminuée. Le Conseil fédéral examinera ce qu'on peut faire de plus encore.

M. Weber ayant retiré son postulat, ceux de MM. Rothenberger et Hofmann ont été adoptés.

Le Conseil revient à l'impôt de guerre renouvelé. MM. Eugster et Musy exposent la portée de la décision que la majorité de la commission recommande au Conseil. En limitant le nombre des répétitions à trois, la majorité assure à la caisse fédérale une entrée de quatre cent cinquante à cinq cents millions. Ajoutée aux quatre cents millions déjà réalisés, la somme totale sera de 900 millions, ce qui répond aux trois quarts des dépenses de mobilisation à fin 1919. Il y a donc concordance de vues entre la majorité et la minorité sur le sacrifice à imposer aux classes fortunées. En dix ans, le parlement et le peuple seront encore là pour accorder les sommes nécessaires si la dette n'était pas éteinte complètement.

La majorité de la commission recommande donc l'acceptation du compromis; trois répétitions, la première en quatre ans, les deux autres en trois ans chacune, et complétement de l'Assemblée fédérale pour compléter, si c'est nécessaire, la somme de 500 millions par une perception supplémentaire de l'impôt.

MM. Maunoir, Speiser et Blumer forment une première minorité. M. Maunoir explique que le trio dont il fait partie est d'avis que l'impôt doit être renouvelé deux fois seulement, en deux périodes de quatre ans chacune. Il est impossible de trouver une formule définitive; d'une part, on ne connaît pas le chiffre de la dette, et, d'autre part, il faut procéder encore à une éputation du compte de mobilisation, dont il faut élaguer toutes les dépenses qui concernent des travaux permanents. Subsidiellement, le Centre libéral votera pour la proposition de la majorité, mais en écartant la disposition concernant les 500 millions à compléter par décision parlementaire.

M. Blumer, le landamann de Glaris, est lui aussi prêt à accepter subsidiairement la triple répétition si la durée des trois périodes de perception était fixée à quatre ans pour toutes les périodes. C'est la proposition que M. Meyer (Zürich) a déjà formulée et qu'il déclare maintenir.

Les socialistes ont fait déclarer par M. Muller qu'ils repoussent toute formule qui ne se base

pas sur la couverture complète des dépenses de mobilisation par des impôts directs.

Il y a encore une seconde minorité dans la commission. Elle parle, en combattant la proposition de la majorité, d'un point de vue tout opposé à celui de MM. Mouton et consorts.

Cette seconde minorité est composée de radicaux de la Suisse allemande qui entendent rester fidèles aux décisions unanimes du congrès radical suisse du 20 mai 1918.

M. Steinhäuser a notifié l'adhésion complète de la droite à la nouvelle proposition de la majorité, et M. Belletx a expliqué que les radicaux romands en faisant de même ne violent nullement la décision prise au congrès radical.

Le Conseil fédéral se trouvait dans une situation peu agréable. M. Motta avait proposé le projet primitif, parce que les experts romands, d'une part, et le congrès radical, d'autre part, s'étaient prononcés pour un impôt de guerre renouvelé jusqu'à la couverture de la moitié de la dette de guerre.

M. Motta explique cette situation, compliquée encore par l'intransigeance du Centre libéral et l'obstruction des socialistes. Une majorité étant impossible à former pour conduire au succès le projet primitif, des raisons d'opportunité obligent le Conseil fédéral à se rallier à la proposition qui veut limiter le nombre des répétitions de l'impôt de guerre à trois, tout en assurant un rendement minimum de 500 millions à la caisse fédérale.

Le chef du Département insiste sur le fait que les deux solutions principales en présence sont identiques dans leur essence et que l'attente peut se faire sans porter atteinte aux intérêts vitaux de l'Etat.

M. Motta a terminé son discours par un appel chaleureux à l'union et à la concorde. A 1 heure, la liste des orateurs est épuisée. On remet le vote à demain matin.

La guerre européenne

L'offensive alliée

Journée du 24 septembre

Communiqué français du 25 septembre, à 3 heures après midi : Au cours de la nuit, activité de l'artillerie dans la région de Saint-Quentin et entre l'Arlette et l'Aisne.

Journée du 25 septembre

Communiqué allemand du 25, au soir : Entre l'Omignon et la Somme, les attaques renouvelées de l'ennemi ont été repoussées.

Villes allemandes bombardées

Karlsruhe, 25 septembre. (Wolff.) — Mercredi matin, des avions ont tenté d'attaquer la ville ouverte de Kaiserslautern; mais, signalés à temps, ils ont été empêchés par nos avions de défense de

parvenir sur la ville, et ils ont dû se borner à jeter leurs bombes au petit bonheur en plein champ et dans la périphérie.

La ville de Francfort a été alarmée mercredi matin, la présence d'avions ennemis étant signalée dans les districts voisins. Des attaques se sont produites à midi contre la ville. Suivant les constatations actuelles, environ seize bombes ont été jetées.

Au secours des Belges

New-York, 24 septembre. Un comité formé de marchands de New-York s'est réuni dans le but d'organiser une campagne d'une semaine pour réunir des vêtements d'hiver pour les Belges souffrants.

Les Japonais

Londres, 25 septembre. L'attaché militaire japonais à Londres a reçu une information d'après laquelle Blagovestchenk et Alexief ont été occupés par la cavalerie japonaise. Les troupes remontant l'Amour sont arrivées à Blagovestchenk le jour suivant.

La guerre sur mer

Navire suédois coulé

Skagen, 25 septembre. La canonnière suédoise Gundel a touché une mine à 6 milles de Skagen. Le chef et 19 hommes de l'équipage ont été noyés.

Echos de partout

Dans les Gares

Du Cri de Paris : Ce n'est pas tout d'avoir souffert l'encombrement des compartiments et des couloirs pour revenir à Paris. Une fois arrivé à la gare, il s'agit d'avoir ses bagages et ce n'est pas une petite affaire.

Il y a à des milliers de caisses, de malles et de colis entassés les uns sur les autres. Comment retrouver son bien dans ce Caplarnan gigantesque et fantastique ? On court de droite et de gauche comme des limiers tombés à bout de voie.

Villes allemandes bombardées

Karlsruhe, 25 septembre. (Wolff.) — Mercredi matin, des avions ont tenté d'attaquer la ville ouverte de Kaiserslautern; mais, signalés à temps, ils ont été empêchés par nos avions de défense de

parvenir sur la ville, et ils ont dû se borner à jeter leurs bombes au petit bonheur en plein champ et dans la périphérie. Il y a eu quelques dommages causés aux maisons. Deux personnes ont été atteintes. Deux avions ont été abattus.

La ville de Francfort a été alarmée mercredi matin, la présence d'avions ennemis étant signalée dans les districts voisins. Des attaques se sont produites à midi contre la ville. Suivant les constatations actuelles, environ seize bombes ont été jetées.

Au secours des Belges

New-York, 24 septembre. Un comité formé de marchands de New-York s'est réuni dans le but d'organiser une campagne d'une semaine pour réunir des vêtements d'hiver pour les Belges souffrants.

Les Japonais

Londres, 25 septembre. L'attaché militaire japonais à Londres a reçu une information d'après laquelle Blagovestchenk et Alexief ont été occupés par la cavalerie japonaise. Les troupes remontant l'Amour sont arrivées à Blagovestchenk le jour suivant.

La guerre sur mer

Navire suédois coulé

Skagen, 25 septembre. La canonnière suédoise Gundel a touché une mine à 6 milles de Skagen. Le chef et 19 hommes de l'équipage ont été noyés.

Echos de partout

Dans les Gares

Du Cri de Paris : Ce n'est pas tout d'avoir souffert l'encombrement des compartiments et des couloirs pour revenir à Paris. Une fois arrivé à la gare, il s'agit d'avoir ses bagages et ce n'est pas une petite affaire.

Il y a à des milliers de caisses, de malles et de colis entassés les uns sur les autres. Comment retrouver son bien dans ce Caplarnan gigantesque et fantastique ? On court de droite et de gauche comme des limiers tombés à bout de voie.

Villes allemandes bombardées

Karlsruhe, 25 septembre. (Wolff.) — Mercredi matin, des avions ont tenté d'attaquer la ville ouverte de Kaiserslautern; mais, signalés à temps, ils ont été empêchés par nos avions de défense de

— Et si je les laissais là ? — C'est défendu... On pourrait vous les voler... — Mais si je les ramène, tout sera à recommencer comme aujourd'hui ? — Que voulez-vous ?

MOT DE LA FIN

A un Parisien en séjour dans une petite ville de province : — Vous vous ennuyez loin de Paris... Notre petite ville est pourtant charmante.

Confédération

La votation du 13 octobre

Le comité conservateur cantonal valaisain, réuni à Sion, a décidé de recommander aux électeurs l'adoption, le 13 octobre, de l'initiative populaire demandant l'application du système proportionnel aux élections du Conseil national.

L'Assemblée cantonale du parti catholique-conservateur argovien a décidé, après rapports de MM. Wyrsch, conseiller national, et Bircher, à l'unanimité, de recommander l'acceptation de l'initiative pour l'élection du Conseil national suivant le mode proportionnel.

Le palais de l'alimentation

Le Conseil fédéral a accordé un crédit de 1.280.000 fr. pour la construction, au Spitalacker, à Berne, des bâtiments qui abriteront l'Office fédéral du ravitaillement.

Les femmes suisses et les réfractaires

Le comité d'initiative pour une pétition des femmes suisses contre l'expulsion des réfractaires et déserteurs étrangers vient d'adresser à l'autorité fédérale une lettre demandant au Conseil fédéral de bien vouloir reviser le texte de son arrêté du 11^{er} mai, concernant l'interdiction du territoire suisse aux déserteurs et réfractaires étrangers.

LA SUISSE ET LA GUERRE

L'espionnage

La Cour pénale fédérale a jugé toute une série de cas d'espionnage. L'Allemand Bollinger, né en 1885, de Cologne, avait envoyé une femme française, en France, pour espionnage. Celle-ci fut condamnée à mort à Grenoble. Bollinger a été condamné à deux ans de prison, 2000 fr. d'amende et deux ans de bannissement.

L'officier allemand de réserve Steyer, né en 1860, Mecklenbourgeois, accusé d'avoir enlèvé et donné des instructions à un mécanicien suisse pour l'inciter à faire de l'espionnage, a été condamné par défaut à cinq mois de prison, 2000 fr. d'amende et deux ans de bannissement.

Charles Durig, Bernois, a été condamné pour avoir transmis à un agent français des plans allemands, à cinq mois de prison et 200 fr. d'amende.

Deux Allemands ont été condamnés pour recatage de personnes dans un fait d'espionnage, l'un à deux mois et demi de prison et 1000 fr. d'amende et l'autre à deux mois de prison, 200 fr. d'amende et deux ans de bannissement.

LA VIE ECONOMIQUE

Les cartes de graisse

La Centrale fédérale des graisses rappelle que les personnes qui disposent de provisions de graisse, huiles comestibles ou beurre

d'au moins 1000 grammes, à part les 400 grammes de beurre à fondre, achetés d'avance, n'ont pas droit à la carte mensuelle entière. Ces consommateurs ne peuvent se faire délivrer que les coupons de beurre de la carte de graisse. Les cartes reçues par erreur doivent être renvoyées.

La ration de pain d'octobre

L'Office fédéral de l'alimentation a décidé que la ration de pain et de farine pour le mois d'octobre restera la même.

L'ÉPIDÉMIE

Dans l'armée

A Bâle, quatre soldats sont décédés dans les hôpitaux. A Porrentruy, on examine la possibilité d'installer les infirmeries militaires ailleurs que dans les salles d'école du Séminaire.

L'enquête sanitaire

La sous-commission d'enquête chargée d'examiner l'activité générale du médecin d'armée a commencé ses travaux au Palais fédéral. Elle a décidé de se rendre sur place pour visiter les hôpitaux d'étapes de Soleure et d'Olten.

Dans le canton de Vaud

A Lausanne, mardi, à l'Hôpital cantonal, il y a eu 8 entrées, 4 sorties et un décès. A Rolle et à Morges, par suite d'une recrudescence de la maladie, les vacances des vendanges ont été avancées. A Morges, on a créé un lazaret. On y signale 3 décès survenus ces derniers jours.

La Revue dit que, à la fin de la semaine dernière, on comptait encore plus de 1500 cas pour l'ensemble du canton. A Chevilly, Aclens, Vallorbe, et dans nombre d'autres localités, elle sévit de nouveau avec intensité, ce qui n'a rien de nouveau en soi, en partie aux agglomérations et aux déplacements de la journée du Jeune fédéral.

Dans la Broye vaudoise

La grippe a recommencé à Mondon; elle atteint de préférence les enfants, dont une cinquantaine sont malades. Les écoles ont été fermées.

A Genève

Le service d'hygiène de Genève annonce qu'il y a eu 19 nouveaux cas pour les journées du 20 au 23 septembre.

A Neuchâtel

On signale une forte recrudescence de la grippe à Neuchâtel-ville et dans ses banlieues. A Corailly, le retour de l'épidémie a pris une telle extension dans la jeunesse qu'il a fallu fermer les écoles.

En Valais

L'épidémie tend à reprendre dans certains localités du Valais. Il y a heureusement jusqu'ici peu de cas graves.

A Bienna

L'épidémie a commencé une nouvelle offensive à Bienna. Hier, s'est décadé un employé des tramways. Nonbreux sont les personnes atteintes dans les fabriques.

A Bâle

Statistique des nouveaux cas de la semaine du 15 au 21 septembre : 386 (228 la semaine précédente). Il y a eu 2 décès dans la population civile et cinq dans les hôpitaux, dont celui d'une infirmière, morte victime de son dévouement.

A Saint-Gall

Mauvaises nouvelles, surtout de la ville de Saint-Gall, où l'on a compté la semaine dernière 582 nouveaux cas, dont 39 de pneumonie suivis de décès dans dix cas.

Feuilleton de la LIBERTÉ

Marquise de Maulgrand

de M. MARTIN

Maintenant des sanglots secouaient Pascale tout entière. Si l'orgueil n'était endurci à un point incroyable le cœur de sa mère, ce cœur se serait fondu devant sa douleur. Mais Mme Bégard a repoussé de nouveau rudement quand elle voulut franchir le seuil après elle.

— Et si je les laissais là ? — C'est défendu... On pourrait vous les voler... — Mais si je les ramène, tout sera à recommencer comme aujourd'hui ? — Que voulez-vous ?

VIII

Elle reprit alors avec son fils le chemin de la maison. Au milieu de son chagrin, elle éprouvait un sentiment vainqueur : il restait de moins à elle, ce cher petit aimé. Elle le portait de ses mains très douces qui, elle en avait eu l'intuition, aujourd'hui, pourraient aussi être très fermes. Avec lui, le foyer serait reconstruit. Il aiderait, inconsciemment, au relèvement de son père... Et il les aimerait, il serait un rayon de soleil dans les jours sombres qu'il fallait affronter.

Un renfort, elle prit les journaux avec une hâte douloureuse. Deux d'entre eux annonçaient le départ du baron Falkhäuser, blâmant la folle confiance que le public témoignait à des étrangers, et formulant des appréciations sévères sur les gens, ou agrégats ou abusés, qui avaient, à prix d'or, donné l'appui de leur nom ou de leur situation politique à une affaire véreuse.

La journée se passa sans nouvelles de Damien. Un commissaire de police se présenta chez elle et voulut l'interroger. Elle se borna à répéter que son mari était absent, mais que, dès qu'elle l'affirmerait, il avait été surpris et terrifié du départ du baron.

VIII

Elle affecta un grand calme en disant qu'elle allait rejoindre son mari souffrant, et leur remit une petite gratification pour compenser le délai de congé réglementaire qu'elle ne leur laissait point. Elle appela Marga la dernière. Celle-ci entra, les yeux gros de larmes.

— Marga, je vais vous donner une preuve de confiance... Vous savez tous, la faillite de la banque... Mon mari en est la première victime, mais il a craint d'être inquiété par les créanciers, et il est parti pour l'étranger... Je vais le rejoindre... Je ne puis vous demander de m'accompagner... Ce sera un pays très différent, avec des habitudes différentes aussi, et puis, je n'aurais certainement qu'une seule domestique, à laquelle je ne donnerai que de petits gages... Et encore le temps peut venir où je devrai me passer d'aide... Vous voyez donc, chère fille, qu'il ne m'est pas possible de vous emmener. Mais je vous paierai votre voyage pour retourner en Bretagne, et je vous donnerai quelquefois de nos nouvelles.

— Oh ! Mademoiselle Pascale... Madame ! Vous doutez de votre Marga ! Nous avons joué ensemble quand vous veniez à la ferme de grand-mère... Je vous euillais des mères, je vous faisais des couronnes de marguerites... Vous n'avez comblée quand vous étiez riche... Des petits gages ! Me renvoyer ! Ah ! J'irai avec vous d'importe où, si vous voulez seulement me nourrir, et je ferai tout pour vous ! Et j'aurai le bébé à moi... La nurse ne me te

VIII

disputera plus ! Aller à l'étranger ? Je n'ai plus mes parents... Je serai avec vous ! Ses pleurs s'étouffaient, et Pascale peura aussi s'étonnant de pouvoir encore goûter une joie. Elle embrassa la jolie Bretonne.

— Marga, c'est entre nous à toujours ! Je ne vous dis pas merci... Mon cœur est trop plein ; mais maintenant je ne sens plus cette horrible sensation de solitude et d'abandon... Mettez vite dans deux malles le linge et les vêtements les plus simples de bébé, et pour moi ce que j'ai de plus ordinaire aussi... Tout devra probablement être vendu, s'il y a des dettes dont nous sommes responsables.

Marga inclina la tête ; elle trouvait cela triste, mais naturel, dans son honnête frêle, qui ne connaissait pas les compromis.

VIII

à jamais. Il lui faudrait en édifier un autre, pierre à pierre, et apprendre des leçons nouvelles, y compris des privations ignorées... Mais elle ne s'attarda pas à ces impressions déchirantes. Elle fit appeler un taxi, et ferma la maison. Le bruit léger de la clef tordit quelque chose dans son cœur...

Quelques minutes après, elle sonnait à la porte d'un couvent où l'on recevait des pensionnaires. Elle dit à la supérieure quelques mots de sa situation, et eut tout à coup le soulagement de se voir enfin approuvée et encouragée par une voix sainte et autorisée.

Elle fit un repas sommaire, toucha de même le petit, qui avait emporté son beau moulin noir, et qui répétait avec admiration : « Ecoute, comme il pleure ! » Ah ! oui, tout pleure ici-bas. An commence ment de son exode, Pascale sentait maintenant son cœur déborder d'amertume. (A suivre.)

Sommaire des Revues

La Semaine catholique de la Suisse française, organe du diocèse de Lausanne et Genève. — 14 septembre. — Partie officielle : Missions Internationales, par Mgr Collard. — Partie non officielle : Fêtes d'actions de grâces ; Chronique religieuse de la Suisse (F. M. l'abbé Henri Cantin ; J. R. P. Jordan ; Clergé bernois ; Société S.-Laurent) ; Pour une église à Courtépain ; Situation matérielle du clergé hors de Suisse ; Lettre du Tessin ; Chronique religieuse de l'étranger (Le cas de Loblindau ; Hérésie catholique) ; Saint Joseph de Cupertino ; A travers les livres ; Fêtes de la semaine ; Quittances de la Chancellerie de l'Evêché, etc.

Au Tessin

On nous écrit de Lugano :

La grippe est en forte décroissance à Bollinzone. Le bulletin de la dernière semaine ne signale que 20 cas, soit le 2 % de la population, tandis que ceux de la fin août et du commencement de septembre en annonçaient de 130 à 160. Ces derniers jours, il n'y a plus eu de décès. L'épidémie a complètement disparu à Sessa. A Lugano, elle vient d'emporter l'agent de police Antoine Berasconi, âgé de 47 ans.

FRIBOURG

L'ÉPIDÉMIE

Dans la ville de Fribourg

Bien que la situation soit meilleure dans la ville de Fribourg, nous devons encore enregistrer deux décès, survenus l'un au lazaret, l'autre à l'hôpital des Bourgeois. La première victime, M^{lle} Philomène Vogtsang, 61 ans, avait été transportée au lazaret hier matin, à toute extrémité. La seconde était M. Joseph Schneider, 29 ans, demeurant à la Torche. Celui-ci laisse dans le deuil un jeune foyer.

A l'hôpital des Bourgeois, il y a eu, hier, 3 entrées nouvelles et 4 sorties de grippés guéris. A l'Hospice Dalier, on a compté 2 entrées et il reste encore 3 cas graves. A la Providence, deux cas demeurent inquiétants. Au lazaret, il n'y a pas eu de nouvelle entrée.

La direction du lazaret remercie le public qui a répondu à l'invitation d'envoyer des tableaux pour orner les murs des salles. Elle lui est reconnaissante de sa bonne intention et le prie de cesser les envois.

Au bataillon 17

Il y a sept soiré arrivées à Fribourg la nouvelle du sèpente décès survenu dans le bataillon 17. C'est encore un tout jeune soldat qui a été emporté. Il s'appelait Nicolas Bariswy et était originaire de Debesfont ; mais il était en dernier lieu en service à Apples (Valud). Il a dû être enterré ce matin, à Altstetten, avec les honneurs militaires.

Ainsi que nous l'avons annoncé, l'épidémie semble enrayée dans la troupe, c'est-à-dire que l'on ne signale pas de nouveaux cas. Cependant, l'on n'est pas sans inquiétude au sujet de l'un ou l'autre malade atteint de pneumonie. Deux médecins militaires et quatre religieuses infirmières ont dû s'élancer, après avoir pris le germe de la maladie au chevet des grippés. Les envois du pays sont reçus avec transport dans les lazarets ou les stations de convalescence de la troupe. La Société suisse d'agriculture vient d'expédier à cette adresse 75 kilos de miel. De la contrée de Châtères, il est parti, lundi, un envoi de 5000 kilos de légumes.

A la campagne

Dans la Rive droite, le mieux signalé hier se maintient.

A Pratzey, toute une famille malade et sans soins a été amenée au lazaret d'Epandes.

On nous écrit de Neyruz et d'Orsonnens, grâce au dévouement du docteur, comme des infirmières improvisées, on pouvait noter, ces jours derniers, une légère amélioration. Mais, devant l'extension qu'a prise la maladie, le lazaret d'Orsonnens risque d'être trop exigü. On y compte 33 grippés et, au lazaret de Neyruz, 22. Malheureusement, deux des dévoués religieux qui se sont consacrés au service des malades dans ce dernier village sont atteints à leur tour. L'état de l'une d'elles est assez sérieux.

On nous écrit : Ronbent vient aussi de payer de nouveau un tribut à l'épidémie régnante. Un jeune homme de 25 ans vient d'y succomber, après quatre jours de maladie : M. Marius Demierre, employé à la gare de Fribourg.

De nouveaux cas sont encore annoncés d'Orsonnens, Villarsgraud, Middes, Lovens, Lentigny, Les Ecassays.

Dans la Singine, de Saint-Sylvestre, l'épidémie a passé à Eichel.

Par téléphone, de Bulle : On enregistré dimanche, à Bulle, 28 nouveaux cas ; mais aucun ne revêtit de particulière gravité. Il en est de même à Broc.

On nous écrit de la Broye : La Haute Broye, d'enclave géographique, devient presque une enclave contre-épidémique. A Estavayer, on n'enregistre que quelques cas bénins, importés directement de Fribourg, assure-t-on. Dans la banlieue, plusieurs villages, notamment Font, Châbles, Cheryes, sont complètement indemnes. Il y a donc quelque avantage, pour ces communes, à n'être pas situées au bord d'un lac à la mode !

On nous écrit : Lundi après-midi, à en lieu, à Estavayer-le-Gibouix, l'enterrement du jeune gendarme Louis Magnin, de Villarsel, décédé à l'hôpital du Locle, dimanche, à l'âge de 25 ans.

Magnin était parti pour la frontière (La Brévine), le 1^{er} juillet dernier, plein d'enthousiasme et de courage. Il a été terrassé en peu de temps par la terrible épidémie.

Un détachement de la gendarmerie de l'armée, commandé par le lieutenant Duvoyin, et un détachement de la gendarmerie cantonale, sous les ordres du sergent-major Hayoz, lui ont rendu les derniers honneurs et ont offert de belles couronnes. Les salves réglementaires ont été tirées sur la tombe de cette victime du devoir.

Ecole secondaire de la Glâne

Conformément à la nouvelle décision du Conseil d'Etat, l'ouverture des cours de l'école secondaire de la Glâne est renvoyée au 16 octobre. Le 15 octobre, à 8 h. 1/2, examen d'admission des nouveaux élèves.

Retraite des Séminaires diocésains

En conformité avec la décision du Conseil d'Etat de Fribourg touchant la rentrée des écoles, la retraite des Séminaires est retardée du 7 au 15 octobre prochain. — La Direction.

Les voleurs

Domdidier a eu, dans la nuit de samedi à dimanche, la visite de voleurs, qui ont pénétré dans une demi-douzaine de maisons, faisant main basse, ici sur une somme d'argent, là sur divers objets, linge, chaussures, chaînes de montre, etc. Le plus lésé est sans doute M. I. B., auquel on aurait soustrait une somme de 600 à 700 francs. La police est à la recherche des voleurs.

Concours d'idées

Nous apprenons que M. Devoz, architecte à Fribourg, vient d'obtenir le premier prix dans le concours d'idées ouvert par les Entreprises électriciennes fribourgeoises, entre quelques architectes du canton, pour l'établissement des plans des nouveaux bâtiments destinés aux magasins et ateliers de ces entreprises. M. Devoz a été de ce fait chargé de l'exécution des travaux.

Tombé sur le chemin

On nous écrit du Moudret : Mardi après-midi, en descendant du Coumbert avec son troupeau de génisses, M. Pierre Horner, propriétaire à Praroman, trouva, étendu sur le chemin, au-dessus du Schwand, un homme qui ne respirait plus qu'à de rares intervalles. Passant à Zénauva, M. Horner fit part de cette découverte à M. Hippolyte Richard, forestier-chef, qui s'empressa de se rendre sur les lieux. Il reconnut cet homme, qui s'appelait Dominique Kolly, et était âgé de 73 ans, originaire de Praroman, mais dont la famille habite Fribourg. Il était garde-génisses au chalet de la Rupp. M. Richard le fit descendre jusqu'à Zénauva, où M. Pierre Blecher, de Praroman, son patron, vint le chercher en voiture pour le conduire chez lui. Le pauvre homme a rendu le dernier soupir hier matin, mercredi, sans avoir repris conscience. On croit qu'il a succombé à une congestion.

Fabrique d'engrais chimiques

L'assemblée des actionnaires de la fabrique d'engrais chimiques de Fribourg s'est tenue à Fribourg, le 25 septembre. Rapports et comptes ont été approuvés ; le coupon de dividende a été fixé à 25 fr. par titre, comme les années précédentes. Les membres sortants du conseil d'administration, MM. Graenicher, directeur, à Fribourg, et Marie Morel-Marcel, banquier, à Lausanne, ont été réélus pour une nouvelle période, ainsi que les contrôleurs, M. Charles Egger, avocat, à Fribourg, et M. le colonel de Meuron, à Lausanne.

L'assemblée a en outre appelé à faire partie du conseil d'administration M. Léon Daguët, ingénieur chimiste, à Fribourg. Elle a décidé, à l'unanimité, sur la proposition du conseil d'administration, de réduire des deux tiers le capital-actions, par le remboursement de 200 fr. par titre de 300 fr. Elle a voté les modifications statutaires découlant de cette décision, ainsi que l'attribution de 31,000 francs à des œuvres sociales et d'utilité publique.

Cartes de pommes de terre

Les cartes de pommes de terre donnant droit au solde de 65 kilos seront distribuées par l'Office communal de Fribourg, rue des Epouses, 142, contre présentation de la carte jaune de denrées monopolisées. Les chefs de ménage ou leurs représentants se présenteront audit bureau aux jours indiqués ci-après : Pour les personnes dont les noms commencent : par les lettres A, B, lundi, 30 septembre ; C, D, E, mardi, 1^{er} octobre ; F, G, H, mercredi, 2 octobre ; I, J, K, jeudi, 3 octobre ; L, M, N, vendredi, 4 octobre ; O, P, Q, R, lundi, 7 octobre ; S, T, mardi, 8 octobre ; U, V, W, X, Y, Z, mercredi, 9 octobre.

Selon les nouvelles prescriptions de l'Office cantonal de ravitaillement, aucune livraison de pommes de terre ne pourra, dès ce jour, s'effectuer directement du producteur au consommateur sans passer par l'office communal de ravitaillement. En outre, chaque ménage ayant droit à plus de 500 kilos de pommes de terre est tenu, si ses moyens financiers le lui permettent, d'enlever sa provision totale pour l'hiver 1918-1919, en une seule fois. Les chefs de famille, hôtels et pensions seront avisés par carte postale du jour et de l'heure ainsi que de l'endroit où les pommes de terre leur seront livrées.

Cartes d'alimentation pour octobre

Les cartes de pain, de graisse, de fromage et de lait, pour le mois d'octobre, dans la ville de Fribourg, seront déposées par le bureau communal de ravitaillement aux mêmes endroits que pour le mois de septembre, soit : Bourg : Grenette, rez-de-chaussée ; Places : poste de gendarmerie ; Beauregard : poste de gendarmerie ; Pérolles : poste de gendarmerie (rue de l'Industrie) ; Neuveville : poste de gendarmerie (Casernes) ; Auge : poste de gendarmerie (Augustins).

Les chefs de ménage ou leurs représentants se présenteront munis de tous les talons de cartes de pain, graisse, fromage et lait, cartes brunes et grises du mois de septembre, portant leur nom, au poste indiqué de leur quartier, au jour et heure indiqués ci-après :

Pour les ménages dont le nom de famille commence par les lettres A, B, C : vendredi, 27 septembre, de 8 heures à midi ; D, E, F, G, vendredi, 27, après midi, de 1 h. à 7 h. ; H, I, J, samedi, 28, de 8 h. à midi ; K, L, M, samedi, 28, de 1 h. à 7 h. ; N, O, P, Q, R, S, T, lundi, 30, de 8 h. à midi ; U, V, W, X, Y, Z, lundi, 30, de 1 h. à 7 h.

A toute personne qui se présentera à l'Office communal après le 5 octobre pour changer ses cartes, on enlèvera les coupons pour autant de jours écoulés.

Association de sélectionneurs

Sur l'initiative du Département de l'agriculture et du comité de la Fédération fribourgeoise des sociétés d'agriculture, un lieu, il y a une quinzaine de jours, à Fribourg, à l'hôtel de la Tête-Noire, une importante réunion en vue de jeter les bases d'un mouvement destiné à organiser des sections de sélectionneurs dans chacun de nos districts. L'assemblée, présidée par M. le conseiller d'Etat Savoy, a adhéré à l'unanimité au projet de création dans nos districts de groupements de sélectionneurs. M. Martinet, chef de la station fédérale d'essais de semences, à Lausanne, a donné, à cette occasion, une excellente conférence, dans laquelle il a démontré la nécessité pour l'agriculture de chercher, dans le sélectionnement des semences, le moyen le plus sûr d'augmenter le rendement des cultures.

Nous apprenons que, outre les districts de la Singine et de la Glâne, qui possèdent déjà des groupements de sélectionneurs, les districts de la Broye, de la Gruyère et du Lac travaillent activement à la création de sections de sélectionneurs. Cette organisation constituera un progrès sérieux pour l'agriculture de notre canton.

Conférence agricole

Dimanche, 29 septembre, à 3 h. de l'après-midi, à l'auberge de Farvagny-le-Grand, conférence de M. Collaud, chef de service, sur les obligations des éleveurs dans les syndicats d'élevage bovin.

La grande foire

Par téléphone : On se souviendra longtemps de la foire de la Saint-Denis de 1918. Commencée mercredi de la semaine dernière par les achats de bétail pour la Confédération, poursuivie jeudi et vendredi par les concours et samedi par de nouveaux achats pour Berne, la foire proprement dite a allié ces trois derniers jours un concours considérable de marchands du pays et du dehors. Lundi et mardi, malgré le temps pluvieux, il s'est fait un très grand nombre de transactions, aux prix les plus rémunérateurs. Le bétail était enlevé au fur et à mesure qu'il arrivait. Les expéditions ont atteint jusqu'à un chiffre extraordinairement élevé. L'épidémie n'a pas fait grand tort à la foire. Il faut espérer, les mesures de police ayant été bien observées, que ces journées si favorables au point de vue économique ne seront pas suivies d'une extension de la fâcheuse maladie.

Retraite de Tertiaires

La retraite des tertiaires de langue française aura lieu du 29 septembre au 4 octobre. Dimanche, 29, à 4 h. du soir : sermon et bénédiction. Les autres jours, à 8 h. du soir, chapelet, instruction et bénédiction du Très Saint Sacrement. Vendredi, fête de saint François, clôture de la retraite ; à 8 h. du soir, chapelet, instruction, bénédiction du Très Saint Sacrement et absolution générale.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société fédérale de gymnastique, section « Ancienne ». — Les membres sont informés que les remboursements pour l'exercice 1918 sont mis en circulation dès ce jour ; ils sont priés de leur réserver bon accueil.

Société fédérale de sous-officiers Fribourg. — Contrairement à ce qui a été annoncé auparavant, le départ de la course pour le dimanche 29 courant est fixé à 7 h. 30 du matin et non à 7 h. 40.

Fédération ouvrière fribourgeoise. — Réunion du comité et des commissaires, ce soir, jeudi, à 8 h. 1/2, au local, Grand-rue, 13.

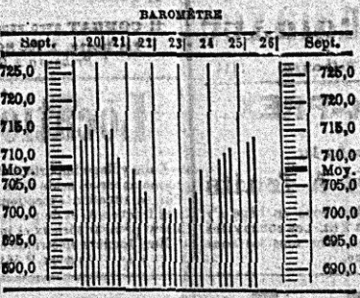
Calendrier

Vendredi 27 septembre

Saints Côme et Damien, martyrs. Habiles médecins, les deux frères Côme et Damien exercent leur art par pure charité, faisant des cures merveilleuses, qui tenaient plus du miracle que de la science. Lysias, proconsul de Cilicie, après avoir épuisé tous les moyens de leur faire adjuver la foi chrétienne, les condamna à avoir la tête tranchée.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 26 Septembre



TEMPS PROBABLE

Table with 2 rows of weather forecasts for Sept. 26 and 27, including temperature ranges and wind directions.

Zurich, 26 septembre, midi. Quelques nuages ; doux ; vent du sud-ouest.

Dernière Heure

L'offensive alliée

Bulletin français

Paris, 26 septembre.

Communiqué officiel du 25 septembre, à 11 heures du soir : Dans la région à l'ouest de Saint-Quentin, l'ennemi a tenté, au cours de l'après-midi, de nous rejeter de l'Epine de Dalon. Ses assauts ont été repoussés. Entre l'Ailette et l'Aisne, la journée a été marquée par de violentes réactions de l'ennemi sur le plateau de la ferme de Mossy et dans la région au nord d'Allemand, où des combats acharnés ont eu lieu pendant toute la journée. En dépit de ses efforts répétés, l'ennemi n'a pu réussir à nous enlever nos gains des jours précédents. Il a subi de lourdes pertes et a laissé des prisonniers entre nos mains.

Paris, 26 septembre.

Communiqué français de l'aviation, du 25 septembre : Le temps, s'étant amélioré, a permis de reprendre le travail interrompu les jours précédents. Neuf avions ont été abattus ou désemparés. Un ballon captif a été incendié. Notre aviation de reconnaissance a exploré le front ennemi, et rapporté de nombreuses photographies. Pendant la nuit, cinq tonnes de projectiles ont été lancées sur les gares de Longuyon, Mary et Barrancourt. De nombreux coups ont été observés dans ces gares, où des incendies ont été provoqués, ainsi que des explosions.

Bulletin anglais

Londres, 26 septembre.

Communiqué britannique du 25 septembre au soir : De vifs combats locaux ont eu lieu ce matin, dans le voisinage de Solency. Nos troupes se sont emparées de cette localité et ont fait un certain nombre de prisonniers. Pendant la nuit, l'ennemi a lancé deux contre-attaques contre nos positions au nord-ouest de Fayet. Elles ont échoué avec des pertes pour l'ennemi, sans le feu de nos fusils et de nos mitrailleuses. Les Allemands ont obtenu une troisième fois et ont été encore complètement repoussés. Une attaque par surprise tentée par eux, de bonne heure ce matin, à l'est d'Épéhy, a été brisée, faisant un certain nombre de tués devant nos positions. Pendant la nuit, nos troupes ont repoussé un coup de main allemand au sud d'Épéhy. Un détachement important ennemi, qui avait pénétré à l'aube dans un de nos postes, aux environs de Mearvas, a été rejeté par nos contre-attaques.

Commentaire allemand

Berlin, 26 septembre.

(Wolff). — Depuis le commencement de septembre, la pression des Anglais contre la position Siegfried s'est déplacée toujours davantage du nord vers le sud. Foch, avec des forces accumulées et une ténacité extraordinaire, s'est lancé constamment, tantôt par une grande attaque concentrée, tantôt par de violentes attaques partielles, contre le front allemand dans le secteur Cambrai-Saint-Quentin, mais toujours en vain. Le 24 septembre, il jeta d'importantes forces anglo-françaises contre le secteur au nord-ouest et à l'ouest de Saint-Quentin. L'attaque fut dirigée en premier lieu contre la hauteur appelée Tommy, entre les villages ruinés de Pontruet et de Gricourt.

Selon leur habitude, les Anglais s'engagent à l'assaut derrière le plus violent feu d'artillerie. Les fortes masses d'infanterie et de nombreux tanks s'avancèrent, accompagnés d'aviateurs de combat. Au premier assaut, les deux villages furent perdus ; mais les Anglais ne purent résister aux contre-attaques allemandes, déclenchées méthodiquement, sous une forte protection d'artillerie. Pontruet et Gricourt furent reconquis. Dans une lutte acharnée, la hauteur Tommy, après avoir changé plusieurs fois de mains, resta de nouveau aux Allemands. Plus au sud, où les Français étaient parvenus à s'emparer de Francilly-Selency, l'ennemi attaque encore une fois vers minuit, après une brève préparation de feu. Il ne réussit cependant pas à gagner du terrain au-delà du village. Cinq officiers et cinquante hommes restèrent aux mains des Allemands.

La retraite turque en Palestine

Constantinople, 26 septembre.

Communiqué officiel du 24 septembre. Front de Palestine : Notre mouvement a continué, hier aussi, conformément à notre plan. Les Anglais nous poursuivent seulement pas à pas. Aucun événement important.

Les Alliés en Macédoine

Athènes, 26 septembre.

(Agence d'Athènes). — Le communiqué officiel du front de Macédoine annonce la prise de Prilep. Les troupes anglo-helléniques, après la prise de Guevgueli, continuent leur progression. Les Bulgares effectuent une retraite précipitée sur la Vardar. Les villages abandonnés sont tous incendiés par l'ennemi. La route de Stroumitza est encombrée de transports et de troupes. Les Alliés, dans leur mouvement vers le nord, poursuivent l'ennemi en retraite, ont pris un énorme butin. Les troupes grecques et alliées avancent entre le Vardar et Doiran réussissent à couper la route de retraite des contingents ennemis défendant le secteur de Doiran. L'engourdissement s'effectue rapidement, et leur capture est certaine.

Plusieurs trains furent capturés sur la voie du chemin de fer.

Paris, 26 septembre.

Communiqué de l'armée d'Orient, du 24 septembre : Malgré l'engagement de nouvelles troupes allemandes, l'ennemi a dû continuer sa retraite vers le nord. De fortes arrière-gardes opposent encore néanmoins une résistance acharnée, au nord-ouest de Monastir. A l'aile gauche, les forces alliées ont dépassé Prilep et ont progressé sur les routes de Krushevo, Kishovo et Velès. Au centre, les Serbes se sont emparés du massif de Papadja, à l'est de la Babuna, et ont gagné du terrain à l'ouest de la Base-Tchernia. D'autre part, élargissant leur tête de pont au nord du Vardar, ils ont abordé les hauteurs comprises entre le Vardar et la vallée de Kriva-Lakavitsa, où l'ennemi essayait hâtivement de se retrancher.

A l'aile droite, les troupes françaises, britanniques et helléniques, ont lancé de fortes avant-gardes au-delà du Vardar, vers Gradetz et Hudovo, et se sont emparées du massif du Kara-Bill, au nord du lac Doiran. Le butin augmente sans cesse. Dans la journée du 23, plus de 30 canons nouveaux ont été capturés, ainsi qu'un matériel considérable de chemin de fer Decauville.

Chambres fédérales

Berne, 26 septembre.

Le Conseil national procède d'abord aux votations sur les nombreuses propositions et amendements déposés, au sujet du projet d'impôt de guerre. Les propositions de compromis préconisées par la majorité de la commission (une période de 4 ans, deux de 3 ans) sont préférées par 116 voix contre 31 à la proposition éventuelle de M. Meyer (deux périodes de 4 ans) et à celle de M. Blumer (trois périodes de 4 ans). L'amendement de M. Maunoir, proposant de supprimer la fixation de 500 millions comme minimum à percevoir, est repoussé par 118 voix contre 18.

Enfin, en votation définitive, le projet de la majorité de la commission, auquel le Conseil fédéral a adhéré, est préféré au projet primitif de ce dernier, par 93 voix contre 61.

La majorité de 93 voix se compose de la droite tout entière, du centre libéral complet et d'une moitié des radicaux.

La minorité comprend l'autre moitié des radicaux, les socialistes et les démocrates.

Il y aura donc trois perceptions, une période de 4 ans, deux de 3 ans, et une quatrième, si le produit minimum de 500 millions n'est pas atteint.

La limite minimum de 10,000 francs pour l'impôt sur la fortune est votée par 102 voix contre 15 à la proposition Maunoir (5000 fr.). Quant à l'impôt sur le revenu, la proposition de la commission (3000 fr.) l'emporte sur toutes les autres.

Le Conseil des Etats, après avoir procédé à des élections de commissions, s'est occupé d'une requête des secrétaires d'Etat-major.

M. Decoppet, chef du Département militaire, examinera la question.

La séance est levée à 11 heures.

CULTURE PHYSIQUE

On nous écrit :

Un cours de culture physique vient d'avoir lieu à l'île Saint-Pierre. Il a été organisé par l'Association suisse de culture physique, sous la direction de M. le docteur Messerli, de Lausanne, et de M. Léon Chappuis, professeur de gymnastique à Fribourg. Il a réuni une trentaine de participants des cantons de Berne (Jura), Neuchâtel et Fribourg. Professeurs de gymnastique, professeurs d'enseignement secondaire, instituteurs, officiers et gymnastes ont pu se convaincre à nouveau, pendant ces quatre jours, de tous les avantages de l'éducation physique.

Il ne s'agit pas, répétons-le encore, de faire de nos enfants des acrobates ou de petits phénomènes, mais seulement, par des exercices respiratoires, par le développement thoracique, par des jeux en plein air, par des cures de soleil, d'entretenir leur santé et de leur donner les moyens de résister efficacement à la tuberculose à laquelle un trop grand nombre sont candidats pendant la période scolaire surtout.

Pour la période post-scolaire, il est prévu des exercices d'entraînement, progressif destinés à rendre nos jeunes gens capables de faire face aux difficultés de la lutte pour l'existence. Ces exercices, en développant leurs capacités physiques, affermiront aussi leurs facultés morales et contribueront à faire d'eux des hommes dans tout le sens du mot. Et, lorsqu'ils auront l'âge de servir la patrie, ce ne sera qu'un jeu pour nos instructeurs militaires d'en faire des soldats.

Les récentes écoles de recrues ont fourni à ce sujet des expériences concluantes. De jour en jour, on se convainc davantage que l'éducation physique devrait être partie intégrante du programme scolaire et être rendue obligatoire pour les jeunes gens jusqu'à l'âge de 20 ans.

En donnant à nos enfants le goût des exercices corporels et des jeux en plein air, on les verra, une fois jeunes gens, désertier instinctivement le caharet, où un trop grand nombre, malheureusement, passent de nos jours le plus clair de leur temps, au détriment de leur santé et de leur avenir.

†
L'office anniversaire pour le repos de l'âme de
Madame Amédée GRENAUD
née Kussler
sera célébré à l'église du Collège, le vendredi 27 septembre, à 8 1/2 heures.
R. I. P.

†
D'TREYER
de retour
ON DEMANDE, pour la France, deux ouvriers maçons ET DEUX ouvriers charpentiers sérieux. Travail stable, garanti deux ans, bien rétribué, voyage payé au départ. Se présenter, avec certificat de travail, dimanche 29 septembre, chez **Isidore Cuendet**, charpentier, à Nierlet, près Grolley, chef du chantier. 5256

ON DEMANDE
pour tout de suite ou date à convenir, une personne de toute confiance et connaissant tous les travaux d'un ménage de 2-3 personnes.
S'adresser, tous les jours, entre 1-2 heures et 6-7 heures du soir, chez **M. Desbailles, Anthoine, Pérolles N° 3, 3^{me} étage.**

R. I. P.
Monsieur **Beriswyl**, boncher, et ses enfants remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper.

Transports funèbres
à destination de tous pays
A. MURITH
Genève-Fribourg
Fabrique de cercueils
Rue de l'Université - Tél. 3.69
Couronnes mortuaires et fleurs
Rue de Lausanne, 48 - Tél. 1.43

Garde-malade
ayant été 5 ans dans clinique, demande place auprès d'un malade, dans famille privée, ou auprès d'un bébé, de préférence dans famille catholique.
S'adresser à **Mlle Thérèse Manlini, Glycines, Bonengare (Vaud).** P 5648 X 5283

ON DEMANDE un appartement meublé
d'une à trois chambres, en ville ou aux environs.
Offres sous P 5644 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON demande pour la France
UN JEUNE HOMME
catholique, de langue française, de toute moralité, comme valet de chambre. Gages 50 fr. par mois.
5278

ON DEMANDE
pour une famille française, en Suisse, une bonne
cuisinière
Entrée immédiate. Bons gages.
S'adresser à **M^{me} Bortschli, les Glanels, Gambach, 22, Fribourg.** 5278

Fille de cuisine
Petit hôtel de Lausanne demande une fille de cuisine Gages 50 fr. par mois. Entrée tout de suite.
Offres sous chiffre V 13788 L à Publicitas S. A., Lausanne.

Domestique de maison
mmi de 1^{re} références, et de confiance, demande place.
S'adresser sous P 5650 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Cuisinière
EST DEMANDÉE
pour famille à Bulle. Gages à convenir.
S'adresser sous N° 1828 B à Publicitas S. A., Bulle.

A VENDRE
environ quinze mille pieds de foin & regain
à consommer sur place, et le regain d'une vingtaine de pores.
S'adresser à **M. Joseph Baras, fermier, à Praroman.**

Raymond PEYRAUD
Médecin-chirurgien
DENTISTE
diplômé de l'Ecole dentaire de Genève
A OUVERT SON CABINET à Fribourg
24, RUE DE ROMONT, 24. - Téléphone 6.80
Consultations de 9 à 12 h. et de 2 à 5 h., dimanche et lundi exceptés.
INSTALLATION MODERNE ÉLECTROTHERAPIE

VENTE DE DOMAINE
Le lundi 14 octobre prochain, à 1 heure après midi, dans une salle particulière de l'auberge, la commune de Norez vendra aux enchères publiques son domaine des Eschesby, de la contenance d'environ 130 poses de terre cultivable, et environ 13 poses de forêts, avec les bâtiments suivants : 1. Maison d'habitation avec deux granges et trois étables ; 2. une grange avec deux étables ; 3. une grange avec machine à battre, moteur électrique et cave voûtée ; 4. un fenil ; 5. une grande porcherie, four et bûcher, fontaine intarissable.
Eventuellement, il sera mis en vente le bloc, soit le domaine d'environ 130 poses et 23 poses de forêts.
Pour voir le domaine et les conditions, s'adresser à **M. Craussax, syndic, les 2, 8 et 11 octobre prochains.** 5274-1113
Norez, le 24 septembre 1918. Par ordre : **Le Secrétaire.**

POMMES
Canada, Franco-Rosane et autres belles variétés pour conserver sont offertes par quantités de 2000 kg, au minimum. Je garantis fruits de choix et emballage très soigné. Télégraphier ou téléphonez tout de suite au N° 12, **Emile Felley, Saxon.** 5245

Vente de domaine
Mardi 8 octobre, dès 2 heures après midi, le sousigné vendra par voie d'enchères publiques, dans une chambre particulière de l'auberge de Norez, son domaine de la contenance de 23 poses de bon terrain, 3 parcelles de forêts, 1 bâtiment à l'état neuf, comprenant 2 étables, pont de décharge, vidange pour le purin, situés sur le territoire de la commune de Norez.
Pour visiter, s'adresser au fermier ou au propriétaire, le mardi 1^{er} octobre, dès 1 h., à l'auberge de Norez.
L'exposant : **Auguste Schrago, Nierlet-les-Bois.**

AUBERGE DU SCHILD
Fribourg
Clôture du grand concours de bouleurs
DIMANCHE 29 SEPTEMBRE
En cas de mauvais temps, renvoyé au dimanche suivant. 5285

VENTE DE BOIS
La commune de CRÉSUZ offre à vendre, sur pied, par voie de soumission, 329 m³ de bois d'épicéa et 88 m³ d'autres essences, situés dans la forêt de sous-les-Fins, terrain exproprié pour le tracé de Montsalvaire.
Pour voir les bois et prendre connaissance des conditions, s'adresser au forestier communal, **M. Firmin Bulteux.**
Déposer les soumissions auprès de M le Syndic, jusqu'au 1^{er} octobre prochain, à 6 heures du soir.
Créruz, le 17 septembre 1918.
Le Secrétariat communal.

BUREAU DE PLACEMENT pour
élèves diplômés d'école de commerce
Direction de la division commerce du collège **Maria-Hilf, Schwyz**
A LOUER, pour tout de suite ou pour le printemps 1919
magasin de modes
bien situé, au centre d'une importante localité ; clientèle assurée, reprise à volonté. P 1743 B 5047
S'adresser à **Caroline CHASSOT, modiste, Vaulruz.**

M^{lle} Germaine HOGG
Infirmière diplômée. — Sage-femme dipl.
Garde privée - Accouchements
RUE DE ROMONT, 26. - Maison Schenker

AVIS AUX AMATEURS
d'Antiquités & d'Objets d'Arts
A vendre, cause d'im révu, dans maison particulière, magnifiques antiquités et objets d'arts de grande valeur, entre autres un tapis persan du XVI^{me} siècle, 2 vases de Sèvres, bahut incrusté, p-nudles, tableaux de maîtres et beaucoup d'autres objets trop long à détailler.
Sont priés en considération seules les offres très sérieuses.
Pour renseignements, écrire : **L. Koenig, 75, rue des Hollandes, 75, Genève.** P 17371 X 5289

NOUS SOMMES ACHETEURS,
de 10 à 200 wagons de
Tourbe sèche malaxée
Offres sous P 5437 F à Publicitas S. A., Fribourg. 5114

VERRERIE DE St-PREX
Pour conserves de fruits, demandez les
BOUTEILLES à fruits
à large ouverture (40 à 42 mm), avec les bouchons en liège s'y adaptent. Dimensions : 1/2 L., 1/4 L., 1 L., 1 1/2 et 2 lit. Les commandes peuvent se faire directement à la Verrière ou dans tous les bons magasins de quincaillerie et d'articles de ménage.

La Salsepareille Model
est **Dépuratif & Laxatif**
de cette préparation, d'un goût exquis et d'un effet doux, ne dérangeant aucune habitude. La Salsepareille Model se recommande spécialement contre la constipation habituelle et le sang vicié, ainsi que toutes les maladies qui en dépendent. 1/2 bouteille, 7 fr. 50. La bouteille pour la cure complète, 12 fr. Se trouve dans toutes les pharmacies. Mais si l'on vous offre une imitation, refusez-la et faites votre commande par carte postale directement à la Pharmacie Centrale, Madler-Gavet, rue du Mont-Blanc, 9, à Genève, qui vous enverra, franco contre remboursement des prix ci-dessus la véritable Salsepareille Model.

Grande vente publique
d'immeubles

Le samedi 28 septembre, à 2 heures, à l'Hôtel-de-Ville de BROU, l'hoirie d'Adrien SUDAN, feu Claude, à Broc, exposera en vente, par voie d'enchères publiques, les immeubles qu'elle possède rière les communes de Gruyères et de Broc.
1^{re} Commune de GRUYÈRES
1^{er} lot
PRAZ DE BOULEYRES, art. 1473aa et 1473b, pré de 3 poses 140 perches.
2^{me} lot
PRAZ DE BOULEYRES, art. 1474a et 395 pré et bois de 2 poses 240 perches.
3^{me} lot
PRAZ DE BOULEYRES, art. 1472 pré et bois de 2 poses 303 perches.
2^o Commune de BROU
4^{me} lot
AU VILLAGE, art. 1420, 1421, 1422a, 1423, 1424 et 1425 maison d'habitation, grange, écurie, bûcher, four, remise, jardin, verger et place de 312 perches.
5^{me} lot
PETITE FIN, CLOS à PALLEMANDAZ, art. 1479aaaab et part sud de l'art. 1479aaaaa, maison d'habitation de 7 logements, jardin et place.
6^{me} lot
PETITE FIN, CLOS à PALLEMANDAZ, art. 1479aaaaab et part nord de l'art. 1479aaaaa, maison d'habitation de 4 logements, grange, écurie, bûcher, jardin et place.
7^{me} lot
CHEUVRIÈRES DERREY, art. 1419, jardin de 7 perches.
8^{me} lot
AU VILLAGE, art. 1426, jardin de 5 perches.
9^{me} lot
LIAUBON, art. 1026 et 676, pré de 291 perches.
10^{me} lot
PRAZ NICOLIER, art. 830 et 1249c, pré et fenil de 2 poses 307 perches.
11^{me} lot
CHAMBOND DAVAUD, art. 396, 778 et 780, pré de 3 poses 365 perches.
12^{me} lot
CHAMBOND DAVAUD, art. 779, pré de 152 perches.
13^{me} lot
CHAMBOND DAVAUD, art. 777, pré de 218 perches.
Pour voir les immeubles et prendre connaissance des conditions de mises, s'adresser à **M. Emile SUDAN, chef-drainier, à Broc.**
Broc, le 11 septembre 1918. P 1730 B 5027
Les exposants.

VENTE D'UN DOMAINE
Mercredi 2 octobre, dès 1 heure après midi, au café, à Démoret, M. Ernest Jaquier et M^{lle} Suzanne Jaquier vendront aux enchères publiques leur domaine sis dans la commune de Démoret, soit : logements, grange, écurie, remise, étables à porcs, places, jardin et pré lieu dit A Démoret, et près et champs lieux dits : **Derroy Velaz, Au Mont A la Petite Fin, En Martallet, Sur les Chaumilles, Es Oches de la Fontaine, Au Contor, Derroy Eterod, Au Brijdauderen, En la Vy es Chevauz, Es Chanes, Au Bas du Contor, Au Petit Clos, En la Barraz, et Es Grands Champs ; immeubles d'une superficie totale de 956 ares 69 centiares (10623 perches). 5167**
Condition en l'étude du notaire **J. PILLOU, à Yverdon.**

Montres-Bracelets INNOVATION
Vente directe du fabricant au consommateur
Fr. 54 au comptant
Avec **Couvercle** se relevant au lieu d'un couvercle. NOUVEAUTÉ PRÉCISIVE. Aluminés, cadran et verre protégés. 5 ans de garantie. — 10 mois de crédit. — 8 jours à l'essai. Réglage de précision.
Plus de 25,000 chronomètres « Innovation » en usage. Nombreuses lettres de félicitations.
Mouvement à ancre, levées visibles en rubis, double plateau, spiral breguet et balancier coupé contre-choc. 45 rubis.
BRACELET CUIR
N° 3301. Avec inscription : Un pour tous, tous un. Modèle spécial de la maison déposée. No 3302. Bicolor frontalière.
Acompte fr. 10 — Par mois fr. 5.—
Pour **Alguilles lumineuses**, fr. 5.— de plus.
Faites aux grands avantages de notre système de vente « Innovation ». Agents honoraires et sérieux demandés. Indiquez le nom du journal.
Fr. 60 à terme
Modèle No 3301 déposé.
Fabrique Innovation, A. Matthey Jaquet, La Chaux-de-Fonds
Maison de confiance et de vieille renommée. — Fondée en 1912. La première du genre en Suisse. — Toujours intacte, jamais égalée. Demandez nos catalogues gratuits et franco. Bon choix de Régulateurs, Montres, Bijouterie. Choix incomparable en Montres-bracelets de dames.

Avant l'hiver
une bonne précaution à prendre est de faire une cure de **THÉ BÉGUIN**
le meilleur dépuratif connu, qui, en débarrassant le corps des impuretés qu'il contient, rend capable de supporter les rigueurs de l'hiver. En outre :
I. **GÉRIT** les dartres, démangeaisons, boutons, clous, eczéma, etc.
II. **FAIT DISPARAITRE** constipation, vertige, migraines, digestions difficiles, etc.
III. **PARFAIT LA GUÉRISON** des ulcères, varicelles, plaies, juncbes ouvertes, etc. 5064-1086
II. **COMBAT** avec succès les troubles de l'âge critique.
La boîte, 1 fr. 80 dans toutes les pharmacies.
A Fribourg : **Bourghnecht et Gottrau, Lepp.**

Location d'auberge
Dans village important du district de la Glâne, on offre à louer une bonne auberge, seule dans la localité, avec six poses de bon terrain. Par sa situation exceptionnelle, à proximité d'une route cantonale très fréquentée et de plusieurs localités sans établissement, elle offre à tout preneur sérieux et intelligent un bénéfice assuré.
Eau, lumière électrique et téléphone.
P 5211, 80222 P 5818 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Cabinet dentaire COMTE
ROMONT
Consultations tous les samedis

Elise SCHENENWEID
Rue du Père Girard, Penlonnat - FRIBOURG
Sage-femme diplômée
de la Maternité de Genève
GARDE-MALADE PRIVÉE ACCOUCHEMENTS

VRAI ENGRAIS A LA CHAUX
Seul représentant pour le canton de Fribourg des deux principales maisons de la Suisse.
S'adresser à **DEMIERRE & C^o, à Romont**
Engrais gris pour emblavures, extra à 8 fr. les 100 kg.
Engrais poudre blanche fine (déjà connu) à 7 fr. les 100 kg.
A la même adresse, on demande des représentants sérieux.

Boulangerie-Pâtisserie
A. PIOLET
La Tour-de-Trême
Spécialité de **PAINS d'ANIS**; envois par colis postaux depuis 1 kg. P 1749 B 5049

Vente de bétail et chédail
Pour cause de vente de son domaine, le sousigné vendra aux enchères publiques et libres, devant son domicile à Combes, près Belfaux, le **lundi 30 septembre**, dès 1 heure de l'après-midi, 6 vaches, un taureau d'élevage âgé de 22 mois, une génisse de 2 ans, 2 petites génisses de 16 mois, 1 jeune bœuf de 10 mois, un veau de 6 mois, 2 chevaux de 12 et 3 ans, 3 à 4 brebis.
Chédail : 3 chars à pont, un fût à purin, 1 faucheuse, une charrue brabant, un concasseur, un traineau, une grande table.
L'exposant : **Fritz LINDER.** 5236

OIGNONS A FLEURS HOLLANDAIS
Jacinthes — Tulipes — Narcisses — Crocus, etc.
Carafes pour oignons à fleurs
Au Commerce de graines **Ernest G. VATTER**
et devant G. Wagnier, 79, FRIBOURG

SOUSSION
Vu l'insuffisance du premier concours, un nouveau concours est ouvert pour les travaux de correction partielle de la Broye en amont et en aval du barrage alimentant l'usine de Champ-Vernay, près d'Enclens. Environ 25000 m² de terrassements ; travaux divers en maçonnerie.
Prendre connaissance du projet et des conditions du cahier des charges au Département des Ponts et Chaussées, à Fribourg, d'ici au **mercredi 2 octobre** inclusivement, jusqu'à 5 heures du soir, date à laquelle les soumissions avec la inscription « Correction de la Broye, près d'Enclens » devront être déposées sous pli fermé audit bureau. 4086

Banque de Payerne
Avenue de la Gare
Agence à Salavaz (Vully).
Nous acceptons les dépôts d'argent sur lesquels nous faisons les **taux d'intérêt ci-dessous** :
contre **Certificats de dépôt**, nominatifs ou au porteur, à trois ans de terme de remboursement, renouvelables, avec coupons semestriels ou annuels 5 0/0
Sur Carnets de comptes :
à un an de terme de remboursement, renouvelable 4 3/4 0/0
à six mois de terme 4 1/2 0/0
à vue 4 3/8 0/0
— **sans commission ou retenue quelconque.**
— Rapports de revision officiels à disposition à la Caissae. —
Compte de chèques postaux 11 1232
Compte de virements, n° 1163 auprès de la Banque Nationale Suisse.
PRÊTS CHANGE

Charcuterie Réunies de Payerne S. A.
Marque « **COCHON ROUGE** », Payerne
Jambons d'hiver, saucissons et saucissons au foie, nouvelle spécialité : « **Salamis payernois secs** ».
Le tout de qualité exquise
EN VENTE DANS LES BONS MAGASINS
Tableaux-reclames à la disposition de Messieurs les négociants.

Pâturage à louer
Le pâturage de la Place des Carry, propriété de la commune de Villarsvillars, est offert en location pour le terme de six années, à commencer en 1919.
Les mises auront lieu dans un local particulier de l'Hôtel du Gibouin, le **mercredi 2 octobre prochain, dès 2 heures de l'après-midi**, sur conditions qui seront lues.
Villarsvillars, le 8 septembre 1918. P 5637 F 4943
Par ordre : **Le Secrétaire communal.**

VENTE D'IMMEUBLES
Le samedi 5 octobre prochain, à 2 heures de l'après-midi, dans une salle particulière du **Café des Verres, à Pringy**, le sousigné exposera en vente aux enchères publiques, aux conditions qui seront lues avant la vente :
1. **Le Café-restaurant des Vernes**, avec grange, écurie et 3 poses de terre.
2. **La Gyprière de Pringy**, avec 6 poses de terre. Usine en pleine activité, qui fournit à l'agriculture des gypses dont la renommée est connue.
Le tout, tenant, est situé dans la commune de Gruyères, à 100 mètres de la gare. Cette commune est exempte d'impôts.
Pour tous renseignements, s'adresser au tenancier de l'établissement ou au sousigné.
Auguste Grand, Fribourg.